

« Toute menace sur un rédac-chef ou un journaliste est inadmissible »

Communiqué de presse commun, hier, du MR, du cdH, du PS et d'Écolo. En toile de fond, les pressions exercées par Nethys, actionnaire de « L'Avenir », sur son rédac-chef, et des rumeurs de liste noire.

• Yves RAISIÈRE

« Toute menace sur un rédacteur en chef, sur un administrateur délégué d'un organe de presse ou sur tout journaliste à des fins de pression et de censure est totalement inadmissible. »

Un extrait du communiqué cosigné par le MR, le cdH, Écolo et le PS. Élément déclencheur de cette sortie peu commune, un article du *Vif* publié le 27 octobre. En question, les pressions exercées par l'actionnaire Nethys sur Thierry Dupièrreux, le rédac-chef de *L'Avenir*, ainsi que les rumeurs d'une liste noire comportant, no-

tamment, le nom des journalistes ayant signé un éditorial sur l'affaire Publifin-Nethys.

« Ces faits, s'ils sont fondés, sont extrêmement graves dans un régime démocratique, en ce qu'ils tendent à mettre à mal, voire à annihiler, l'indépendance rédactionnelle d'un quotidien », écrivent les députés Dimitri Fourny (cdH), Olivier Marroy (MR), Patrick Prévot (PS) et Stéphane Hazée (Écolo).

Et d'ajouter que tolérer la « simple idée de mise sous tutelle, de représailles ou de censure de la presse » serait « inacceptable ».

« Notre Constitution protège d'ailleurs, en son article 25, cette liberté fondamentale et dispose que la presse est libre et qu'aucune censure ne pourra jamais être établie. »

« Des sanctions clairement définies »

Les quatre députés rappellent dès lors « avec force » qu'une « mission essentielle d'un organe de presse, et donc aussi de son propriétaire, est de garantir et de promouvoir l'indépendance des rédactions et des rédacteurs, dans le respect du professionnalisme et de la déontologie du métier. »

LA RÉPONSE

« Nous nous étonnons de cette ingérence de quatre députés »

« Nous tenons à démentir fermement l'intégralité des propos tenus par Marie-Cécile Royen dans *Le Vif* »

L'entame du communiqué envoyé, hier, par Pol Heyse, président du conseil d'administration des Éditions de *L'Avenir*, et Éric Schonbrodt, son administrateur délégué, à la suite de celui des députés.

Ciblée dans le texte, la journaliste du *Vif* ayant publié le 27 octobre un article expliquant que l'été avait « été chaud » pour *L'Avenir*. En question, les pressions exercées par Nethys, son actionnaire, sur Thierry Dupièrreux, le rédac-chef, ainsi que la

rumeur d'une liste noire comportant son nom, celui d'Éric Schonbrodt, le CEO, et ceux des journalistes ayant signé un éditorial sur l'affaire Publifin-Nethys.

Autres points abordés : la mise en place, début janvier, d'un plan social et l'arrivée de Stéphane Moreau, patron de Nethys, dans le conseil d'administration de *L'Avenir*.

Aucun démenti jusqu'hier. La pression s'est toutefois faite plus forte à la suite de ce communiqué du politique (lire ci-contre). Une démarche qui est visiblement restée en travers de la gorge de Pol Heyse et d'Éric Schonbrodt.

Dans leur réponse, ces derniers « s'étonnent » ainsi « de l'ingérence des quatre députés, membres de la commission d'enquête Publifin, évoquant de « possibles tentatives de pression » ».

« L'excellent travail de la rédaction de "L'Avenir" »

S'étonnent car, expliquent-ils, « celles-ci viennent d'être clairement démenties par Emmanuel Wilputte, président de la Société des journalistes de *L'Avenir*, dans le JT de RTL TVI ce jour à 13 h. »

Une pirouette permettant d'éclipser le sujet des pressions exercées sur le rédac-chef. Reste la rumeur d'une liste noire. Là, Pol Heyse et Éric Schonbrodt

Allusion à Publifin/Nethys, actionnaire des Éditions de *L'Avenir* : « Cette obligation s'impose d'autant plus impérativement lorsque l'organe de presse ou son propriétaire est public ».

Et si tel n'était pas le cas ? « Toute atteinte à la liberté de la presse, toute tentative de censure de celle-ci, doit à l'avenir faire l'objet de sanctions plus clairement définies », proposent les quatre députés.

Qui entendent également relancer un débat sur les « initiatives à prendre par les pouvoirs publics pour garantir au mieux les conditions économiques qui permettent aux organes de presse d'exercer leur liberté. »

Une ébauche de réponse à la demande qui leur a été adressée par la Société des rédacteurs de *L'Avenir* (SDR) et l'Association des journalistes professionnels (AJP).

Lundi dernier, les deux instances affirmaient ainsi leur soutien au rédac-chef de *L'Avenir* et aux journalistes ayant couvert le dossier Publifin. Avant d'en appeler « à la responsabilité des politiques qui détiennent les clés du futur de tout un secteur, important pour la démocratie ». ■

sont plus clairs : ils réaffirment « leur confiance, ainsi que celle de la direction de Nethys, à la rédaction de *L'Avenir* et à l'excellent travail qu'elle effectue. »

Quant à l'arrivée de Stéphane Moreau au sein du conseil d'administration de *L'Avenir*, elle aurait une explication logique...

« Les Éditions de *L'Avenir* constituent l'un des départements du pôle télécom-média du groupe Nethys et l'ensemble du comité de direction de Nethys siège donc au sein du conseil d'administration afin d'assurer la transversalité nécessaire au développement numérique et audio visuel de ce pôle, qui va nécessiter prochainement des investissements importants. » ■

Y.R.